

"LE PEUPLE BRETON"
mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.
1890-57 RENNES, Hervé GRALL
51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETTON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

LA BRETAGNE fait-elle partie du « MONDE LIBRE » ?

(Voir éditorial, page 2.)

L'U. D. B. CONTRE LA BOMBE ATOMIQUE

(Voir article, page 3.)

PROMESSES ET REALITES

Au début de l'été, alors que la situation sociale en Bretagne était inquiétante, la presse aux ordres avait mis en épingle les décisions prises par le comité interministériel sur l'aménagement du territoire : le Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) devait apporter son concours financier à « diverses réalisations dans l'Ouest » (1).

Replaçons ces mesures dans leur contexte et essayons de chiffrer les investissements destinés à notre pays. Le Fonds d'intervention participera, à concurrence de 5 millions de francs, au programme mené pour éliminer les points noirs de la circulation routière : la prise en charge de travaux routiers dans une quinzaine de départements est ensuite annoncée (2); le rédacteur de "Ouest-France" avait réussi — on ne sait par quel calcul — à trouver que la Bretagne bénéficierait de 771 000 F de travaux. En fait, la seule précision chiffrée était le financement d'une première tranche de travaux : 10 millions de francs destinés à améliorer la route nationale 113, entre Langon et Narbonne (Languedoc).

— Deuxième mesure : achats et équipements de terrains à Toulouse, sur une zone de 70 hectares où seront regroupés différents laboratoires, centres techniques et écoles touchant à l'aéronautique et aux recherches spatiales (tout cela pouvant servir indirectement à la force de frappe, sans bien sûr figurer à ce titre au budget de la Défense nationale); le financement est assuré par les crédits du Fonds de... décentralisation.

— Troisième mesure : affectation d'une somme de 13 650 000 F à des subventions permettant de réaliser dans les agglomérations de Marseille, Nancy-Metz, Tou-

(Suite page 3.)

L'AFFAIRE « LE MELINER »

De nouveaux licenciements sont annoncés à Nantes et à Saint-Nazaire. Les difficultés d'une des premières affaires industrielles du Mor-Bihan s'ajoutent au lourd passif du bilan économique de ce département : défection d'Alstom, menaces toujours présentes sur les Forges d'Hennebont, chômage certain à plus ou moins longue échéance pour les ouvriers de l'arsenal de Lorient. Seul espoir subsistant — espoir entretenu par des travaux de terrassement — l'implantation de « Renault » dans la zone industrielle de Lorient.

Quelle que soit la solution qui intervienne pour la société Le Meliner (fabrique d'aliments du bétail et commercialisation de volailles, société pratiquant l'intégration (1)), il y aura chômage, quasi-total en cas de faillite, soit 550 personnes, limité en cas de reprise de l'affaire : 120 à 150 personnes (ouvriers et employés de bureau principalement). Il est inutile d'insister sur les difficultés d'un réemploi en Bretagne.

UN ECHEC...

C'est l'échec d'une société qui a pu passer pour « l'entreprise-bretonne-pilote » : par l'origine locale de l'entreprise tant sur le plan des hommes que sur le plan des capitaux (nombreux étaient les petits actionnaires, ouvriers et employés de l'usine, artisans et commerçants des communes environnantes), par les dimensions bretonnes de ses activités à l'amont (2) (plus de 500 éleveurs ou aviculteurs sur trois des cinq départements bretons : Mor-Bihan, Côtes-du-Nord et Finistère), par un tonnage la plaçant presque au niveau français des grands trusts, tels que Duquesne (Purina-Ralston), Provimi, le groupe Star (Unilever).

S'il est vrai que l'implantation d'une usine venue de l'extérieur, comme Citroën à Rennes, doit beaucoup aux bailleurs, à la possibilité de renouvellement de la main-d'œuvre, à l'absence de velléités syndicales, la façade brillante de beaucoup d'entreprises d'origine locale cache un paternalisme du XIX^e siècle qui n'est pas sans

conséquence sur la gestion même de ces affaires : si tous les ans une « fête familiale » réunissait les ouvriers autour du patron, toute tentative d'action syndicale signifiait la mise à la porte immédiate ou le chantage suivant les échelons (3); la promotion sociale était très limitée et rappelait plutôt pour certaines catégories les droits des seigneurs du moyen âge.

DÉPUTÉ ET SYNDICALISME AGRICOLE FACE A LA CRISE

Face à ce problème social et économique à l'échelon de la Bretagne, nous analyserons deux réactions : celle d'un député U.N.R. et celle du syndicalisme agricole « régional ».

« Pourquoi pas à Carpentras ! » Cette réflexion de l'abbé Laudrin, député de la majorité gouvernementale, situe bien la réaction d'un élu local : un éleveur venait d'annoncer qu'une réunion d'aviculteurs se tiendrait à Gourin. Ainsi, l'abbé Laudrin, qui avait la prétention non seulement d'exposer la situation de la société Le Meliner lors d'une réunion publique à Saint-Jean-Brévelay, mais aussi d'apporter la solution, si l'on passait par mon uénère local..., montrait ou son incapacité de penser à l'échelon breton (le seul auquel le problème devait être posé) ou son exploitation du « campanilisme », de l'esprit de clocher : pour lui, l'affaire Le Meliner se réduirait à SA circonscription électorale de Locminé - St-Jean-Brévelay : attitude qui est une négation de la démocratie.

Plus complexe est l'attitude du syndicalisme agricole « régional » ; placé devant ses responsabilités, il a voulu faire de cette crise un test pour le gouvernement. Ce dernier donnerait-il sa préférence à une solution coopérative ou à une solution capitaliste (bretonne dans le cas Guyomarc'h, américaine dans le cas Cargill ou Purina)? Le gouvernement gaulliste n'est d'ailleurs pas sans tâche : c'est bien lui qui, par l'intermédiaire de Pisani, a encouragé les agriculteurs à se grouper (4); son représentant, M Roy, préfet du Morbihan, était en

vacances aux moments les plus critiques et on ne peut oublier l'équivoque de la soi-disant promesse de gouvernement de payer les éleveurs pour la totalité.

L'organisation coopérative est certes la solution la plus valable pour les agriculteurs, mais il ne faut pas oublier qu'entreprise privée et coopérative travaillent dans le même cadre et que, bon gré mal gré, ce cadre impose les mêmes lois aux deux (bien qu'inspirées au départ d'un esprit très différent) : celle de la compétitivité de l'économie capitaliste (5). Ce principe de l'organisation coopérative, défendu dès le début dans les déclarations, ne le fut sur le terrain qu'à partir du moment où un groupement de coopératives (U.N.I.C.O.P.A.) vit le parti à tirer de poser sa candidature

(Suite page 4.)

(1) Intégration : des éleveurs — sous contrats individuels ou collectifs — achètent à une même maison la totalité de l'aliment pour bétail, livrent en échange la totalité de leur production animale (poulets de chair ou ponduses) à cette maison qui se charge de l'abattage et de la commercialisation. Le contrôle du marché économique échappant en fait totalement au producteur, la tendance est de faire assez rapidement de l'éleveur un simple salarié de l'industriel.

(2) Cette distinction amont-aval correspond à peu près à production-commercialisation par rapport à l'usine pratiquant l'intégration.

(3) Depuis, des syndicats sont nés, mais par leur inexpérience et leur manque de maturité, ils subissent les contrecoups de cette obstruction au syndicalisme.

(4) « Organiser votre profession », telle a été la rengaine gouvernementale.

(5) Lors de l'assemblée générale de mai du C.D.J.A. du Finistère, le rapport du secrétaire général, M. Le Saux, reconnaissait que certaines coopératives n'ont plus de « coopératif que le nom »... et ne cachait pas les difficultés : « Encore faut-il que tout marche bien dans la coopérative ! »... De cette influence du cadre de l'économie capitaliste, citons deux exemples : une organisation du Roussillon obligée d'affermir sa fonction commerciale... au trust Bartissol ! La faillite (due à une mauvaise gestion) ne les épargne pas : M. Ariaux doit bien connaître l'exemple de la S.I.C.A. viande de Cholet !

(1) "Ouest-France" du 3 juin 1964.

(2) « ... Il prendra en charge des travaux routiers dans les régions du Nord, de « Bretagne » et de Languedoc-Roussillon, ainsi que dans les départements de Loire-Atlantique, Vendée, Haute-Vienne et Dordogne. »

Edito

La Bretagne est occidentale. Géographiquement, ethniquement, spirituellement même sans doute. La tentation est donc grande pour nos compatriotes de croire à la "solidarité occidentale", au "monde libre", etc. D'autant plus qu'ils sont trompés par une presse servile dont le national-gaullisme n'est atténué que par une américanophilie sans bornes.

Et pourtant où est ce "monde libre" qu'on nous convie tous les vingt ans à défendre par les armes ? Qu'est-ce que cette civilisation occidentale qui mérita les holocaustes de 1914-18, d'Indochine, de Corée ou d'Algérie ?

En septembre 1964, le monde nous offre une bien triste illustration de ces "valeurs occidentales".

Aux Etats-Unis, il ne devient plus possible de cacher à l'opinion internationale le sort réservé aux noirs dans « la plus grande démocratie du monde » (sic). Les journaux indépendants publient d'atroces photos où l'on voit des policiers blancs au faciès cruel matraquer sauvagement hommes et femmes noirs qui manifestent pour leur dignité. Ici et là, dans la presse servile, on insiste lourdement sur les "Black Muslims", sur les fanatiques musulmans noirs, comme pour excuser les assassinats de noirs par la police ou ses complices d'extrême-droite américains. On oublie de préciser que le mouvement des musulmans noirs est d'origine récente et que le traitement subi par les noirs est ancien, très ancien. Sous Truman comme sous Eisenhower, sous Kennedy comme sous Johnson, il en était de même. Ce qu'il y a de changé, c'est la résolution du peuple noir américain. Un peu à cause de Malcom X, le chef des "Black Muslims" — qui apportent, il faut le dire, avec la violence para-fasciste, une dignité inconnue jusqu'à présent chez les noirs pourtant très soumis à diverses églises et à leurs cultes : interdiction de l'alcoolisme, de la prostitution, de la drogue, de la polygamie, etc. — Beaucoup à cause du mouvement non-violent pour l'égalité raciale aux Etats-Unis. Il y a longtemps que ce mouvement essaie de gagner la victoire contre le racisme. Il y a aussi longtemps qu'à ses protestations pacifiques, on répond chez les Yankees par les chiens policiers, les prisons, le fouet, etc. Sans parler des milices fascistes blanches, "Klu-Klux-Klan" ou autres, nombreuses en ce pays où le parti nazi est légalement autorisé.

Avec un tel pays à sa tête, l'Occident était inévitablement acculé aux tragiques affaires de Corée, de Berlin, du Viet-Nam, etc. Partout, les Américains sont haïs. Partout ils soutiennent les pires dictateurs, à Haïti comme il y a quelques années à Cuba, en Amérique latine comme dans le Sud-Est asiatique. Lier notre sort à celui de Washington, c'est accepter d'être rejeté par les trois quarts du monde neutre.

Et voici que nous parvint l'annonce de la candidature de Barry Goldwater à la présidence de cette démocratie si malade... Tout le monde s'amusa d'abord beaucoup : cet excité n'avait aucune chance — comme Hitler —. Il est devenu candidat républicain à la Maison-Blanche avec un véritable triomphe : élu au premier tour par 883 voix contre 214 ! Du coup les optimismes se tempèrent et l'on cherche des raisons d'espérer : « Le corps électoral américain ne suivra pas » ; « Le parti républicain est divisé » ; ou mieux encore : « Goldwater n'est pas si terrible qu'on le dit ». Pourtant il y a une grande inconnue : le "white backlash", à savoir la possible réaction des électeurs racistes blancs contre le mouvement noir plus ou moins soutenu par le parti démocrate dans ses couches les plus libérales. Pourtant des gens bien placés ne sous-estiment pas Goldwater : Raul Castro, frère de Fidel, déclare : « Goldwater, c'est la résurrection d'Hitler, mais en pire, car il détient la bombe atomique » ; Pat Brown, gouverneur de Californie, dit : « Il y a des effluves de fascisme dans l'air » ; le maire de San Francisco dit se rappeler, en entendant Goldwater, « la lecture de "Mein Kampf" ».

On doit donc envisager une possible victoire de la démagogie aux U.S.A. Dans ces conditions, "le monde libre" serait dirigé par un fanatique qui nie le problème noir et qui pense que « chaque gouverneur n'a qu'à s'occuper de ses nègres ! ». Bel Occident ! Faudra-t-il mourir parce que Goldwater aura décidé d'atomiser l'île de Cuba ou le Nord-Viet-Nam ?

Reste l'Europe. Et les gaullistes qui rêvent de l'hégémonie de leur guide sur notre continent, préconisent une Europe débarrassée des Yankees, dominée par la France, c'est-à-dire dirigée par le vieillard de Colombey. Mais cette Europe est fort heureusement mise en échec actuellement : le brusque refroidissement des rapports entre Bonn et Paris est là pour le prouver. Il reste donc deux Europe possibles : celle des trusts, du M.R.P., des démocrates-chrétiens et l'Europe des peuples.

La première, celle qui tend à se construire de nos jours, nous savons qu'elle mène l'Ouest de notre continent à sa perte, de la Bretagne au Pays basque. Nous savons qu'il s'agit d'une Europe-croupion qui ignore plus de la moitié des Européens, au Nord comme à l'Est. Plus ou moins satellite de l'Allemagne fédérale et des Etats-Unis, elle ne saurait mener qu'une politique favorable aux grands trusts et aux intérêts des régions de la nouvelle Lotharingie. Nous voyons avec l'actuel belge au Congo, soutenant le Katanga, puis Tschombé revenu au pouvoir à Léopoldville, qu'elle est peu différente de celle des Américains — qui arrivent au Congo, eux aussi, d'ailleurs... Les alliances de l'Occident avec Tschombé ou ses mercenaires racistes d'Afrique du Sud ou de la légion des

(Suite page 4.)

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. — C.C.P. 1890-57 Rennes.

LA VIE DU PARTI

SECTION DE BREST

La section a connu un temps de repos après les grandes fêtes des Cornemuses. Néanmoins, plusieurs militants ont assuré des ventes du journal. D'autres ont participé, avec la voiture du journal, à des ventes en dehors du rayon d'action traditionnel de la section.

SECTION YANN-SOHIER DE PONT-L'ABBÉ

La section a activement participé ce mois-ci à la diffusion du journal par ventes à la criée et création de dépôts. Les fêtes de Concarneau ont été l'occasion d'obtenir de très bons résultats. Au pardon de Sainte-Anne-la-Palud, la section a mis en place un étal consacré aux éditions bretonnes et au journal de notre parti. Cette vente a connu un bon succès, tant auprès des touristes que de nos compatriotes.

SECTION DE RENNES

La section de Rennes a vendu le journal au marché des Lices et à la sortie de quelques messes. De plus, des militants de la section ont participé à l'élaboration de la grande enquête dont le lancement a été décidé par le Comité directeur de Châteaulin.

COMITÉ DIRECTEUR DE CHATEAULIN

Le Comité directeur de l'U.D.B. s'est réuni les 28 et 29 août. D'importantes décisions ont été prises à cette occasion. Dans le domaine des affaires intérieures, trois adhésions nouvelles ont été enregistrées. Le camp itinérant de l'U.D.B. a été lancé. On trouvera un compte rendu de ce camp, le premier du genre, plus loin. Plusieurs projets de réunions publiques pour la rentrée politique ont été envisagés. Enfin, une mesure disciplinaire a été prise à l'encontre d'un membre du Comité directeur. Dans le domaine de la presse, une étude a été présentée par Yann-Cheun Veillard, responsable du journal au Bureau central, relativement à la participation des militants à la rédaction. Des décisions pratiques ont été prises qui devraient augmenter notre potentiel de publicité. Enfin, le traditionnel bilan des ventes a montré la supériorité des sections organisées sur les isolés pour la diffusion du journal. En matière de relations extérieures, des modifications ont été apportées à la liste des publications avec lesquelles nous pratiquons un échange de presse. Communication a été faite au Comité directeur des diverses coupures de presse relatives à notre parti. La situation financière a été abordée par Hervé Grall, trésorier, qui s'est montré raisonnablement optimiste. L'utilité de l'aide apportée par la souscription permanente de nos amis a été montrée clairement. Une étude a été faite en vue de bien assurer les renouvellements d'abonnements en 1965.

Le prochain Comité directeur se réunira à Rennes.

EXCLUSION

En application de l'article 12 des statuts de l'Union démocratique bretonne :

« L'adhésion à l'association implique l'obligation de se conformer au règlement intérieur, qui prescrit toutes les dispositions relatives à l'organisation des congrès et à la vie intérieure de l'association... »

et de l'article E6 du règlement intérieur :

« Comité directeur : deux absences non motivées (non excusées ou dont l'excuse n'aurait pas été reconnue valable par le Comité directeur) en un an, entraînent de fait l'exclusion du parti pour le membre du Comité directeur visé. »

Pierre Le Padellec (titulaire de la carte U.D.B. n° 17) a été exclu de l'Union démocratique bretonne par le Comité directeur réuni à Châteaulin le 29 août 1964. Il ne saurait en aucun cas engager désormais l'Union démocratique bretonne.

CAMP DE L'U.D.B.

Le camp itinérant de l'U.D.B. s'est déroulé en Basse-Bretagne fin août et début septembre. Plusieurs militants se relayant avec la voiture du journal ont ainsi parcouru une zone étendue allant de Concarneau à Sainte-Anne-la-Palud, de Châteauneuf-du-Faou à Brest et à la région du Leon. Partout, ils s'arrêtaient, installaient un stand et tenaient une vente de livres et journaux bretons. Des conversations fructueuses ont été échangées avec les habitants des localités traversées. Le soir, autour de la tente, on se livrait au bilan de la journée et à l'analyse des divers contacts. Dans de nombreux endroits, des dépôts de journal ont été créés grâce à l'amabilité de divers commerçants. Cela permettra à notre journal de mieux pénétrer dans des localités rarement visitées par les vendeurs de publications. Un bon point donc à l'équipe du camp, dirigée par Loeiz Le Beg, responsable des affaires intérieures de l'U.D.B.

LA PRESSE ET L'U.D.B.

Depuis le mois de mai, plusieurs publications ont parlé de l'U.D.B. ou du **Peuple breton** ou nous ont cité. En voici la liste :

Presse bretonne : **Ar Falz, Ar Vro, Breiz, Breton News, L'Echo de la presqu'île guérandaise.**

Presse française : **Le Monde et la Vie, Minute.**

Presse européenne : **Alderdi** (basque), **Enbata** (basque), **Volkunie** (flamand), **Zutik!** (basque).

Si des lecteurs du **Peuple breton** avaient connaissance d'autres citations concernant notre parti ou notre journal, nous leur serions reconnaissants de nous fournir des indications nous permettant d'en prendre connaissance.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

"POUR L'EFFICACITÉ"

Nos amis ont répondu ce mois-ci à notre appel et nous les en remercions bien sincèrement. Evidemment, la somme recueillie ne suffit pas à couvrir la totalité de l'achat de la voiture du **Peuple breton**, mais nous sommes sûrs que ce n'est pas fini. L'U.D.B. a le vent en poupe : lettres, conseils, appréciations et dons sont là pour le prouver. Une rentrée politique se prépare au seuil d'une année qui sera importante à plus d'un titre : élections municipales, élection présidentielle. Le combat va être rude pour une Bretagne nouvelle dans une Europe nouvelle et démocratique. Face aux colossaux moyens du parti du pouvoir personnel dont on connaît l'origine, l'U.D.B. pour sa part en Bretagne ne pourra compter que sur vous tous. Vous ne faillirez pas et nous ferons du bruit, beaucoup de bruit. Pas seulement du bruit d'ailleurs. Peu à peu, on comprend ici et là que, décidés comme nous le sommes, appuyés par nos amis comme nous le sommes, il va falloir bientôt compter avec nous. Tel maire avoue penser que nous avons raison et que nous gagnerons parce que la jeunesse est de notre côté. Tel syndicaliste ne répugne pas à utiliser nos colonnes pour y défendre sa juste cause. Tel Breton nous lance un appel pour que nous le défendions car tout le monde s'y refuse. Notre rôle s'accroît : on nous invite, on lit notre presse : plus de trente publications font un échange de presse avec nous. Tout cela demande des moyens. Ces moyens, vous nous les donnerez, quelles que soient vos positions religieuses ou culturelles. Car l'U.D.B. est rigoureusement neutre au point de vue philosophique et religieux (article 8 de la Charte). Car l'U.D.B. n'est pas d'une orthographe ou d'une grammaire : tous les défenseurs de la langue et de la culture bretonne sont nos amis et nous sommes fiers d'être ce pont de jeunes entre des militants divisés. L'avenir est au seul parti politique exclusivement breton. Vous nous donnerez les moyens d'avancer plus vite sur le chemin du succès et ce succès sera le vôtre autant que le nôtre. Merci.

Huitième liste

J. David, Le Kremlin-Bicêtre (Seine)	5,00 F
Anonyme, Rennes	5,00 F
Anonyme, Brest, pour la voiture	50,00 F
M. Guillermin, Brest	10,00 F
Anonyme, Brest, pour la 2 ^e ch du	
Peuple breton	10,00 F
Anonyme, Rennes	5,00 F
Anonyme, Rennes, pour la voiture	50,00 F
Hervé Grall, Brest	40,00 F

TOTAL de la huitième liste 175,00 F

Report des listes précédentes 736,63 F

TOTAL 911,63 F

Les participations à la souscription doivent être adressées à M. Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. C. C. P. 1890-57 Rennes, en précisant au dos de l'envoi : Souscription

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS

LE TOULLEC

LE GUILVINEC

79, rue Jean-Baudry

R. C. Quimper 56 A 594

L'AFFAIRE LE MELINER

(Suite de la page 1.)

ture (6). Cette bataille permet aux C.D.J.A. du Mor-Bihan, des Côtes-du-Nord, du Finistère, de se poser par rapport aux F.D.S.E.A. Lutte de prestige? Cette explication n'est pas à rejeter (7). Dans le contexte de la lutte engagée contre le gouvernement par les diverses organisations paysannes, l'affaire Le Meliner était un bon cheval de bataille; victime de cette tentation, les jeunes syndicalistes paysans se sont opposés aux F.D.S.E.A. du Finistère et des Côtes-du-Nord sans aller au fond des problèmes (8).

L'autre aspect de cette division a été l'alliance « ouestienne » qui a eu pour curieux résultat de faire représenter les aviculteurs bretons par M. Ariaux, vice-président de la F.N.S.E.A., président de la F.D.S.E.A. du Maine-et-Loire, département où l'aviculture est quasi inexistante !... Président coordinateur pour les « neuf départements de l'Ouest », M. Ariaux a joué parfaitement son rôle : la F.N.S.E.A. tient à garder le contrôle de toute manifestation et, à une fédération des cinq départements bretons, elle préfère le corset de neuf départements. Absents de l'assemblée générale du C.E.L.I.B., les jeunes agriculteurs refuseraient-ils de poser les vrais problèmes économiques et leurs prolongements politiques, oublieraient-ils que la démocratie économique au service de l'homme ne se construira que dans un cadre naturel? Quand on se sent majeur, on ne se cherche pas des parrains ou des tuteurs. Les tracteurs des paysans sarthois ou mayennais n'étaient pas à la manifestation nocturne de Brest, ils n'étaient pas à Hennebont pour défendre les Forges.

Yann-Cheun VEILLARD.

(6) En constatant que le groupement de producteurs appelé Coopérative de Kergonan ne s'est fondé que sous la pression des événements, il serait trop facile d'arguer de cette prise de conscience tardive de la nécessité d'une telle organisation.

(7) Une organisation aussi conservatrice que l'Assemblée permanente des présidents des Chambres d'agriculture, en la bouche de M. Blondelle, parle des agriculteurs « sacrifiés pour le bénéfice de la haute finance et du capitalisme international ». On assiste, semble-t-il, à une surenchère entre diverses organisations agricoles.

(8) Ces positions ont amené certaines frictions avec les syndicats ouvriers de la société, qui demandaient surtout une solution rapide, sans préférence donnée.



IFFIG

— écoute parfois la radio : c'est donc sans surprise que le 9 août, il a entendu à l'O.R.T.F. l'annonce suivante : « Aujourd'hui, à Morlaix, fêtes du Trégor et du Léon. Comme selon toutes probabilités, le temps sera pluvieux, voici « O sole mio » par Luis Mariano. »

— a fermé son transistor de toute urgence.

— s'est rendu à Morlaix, où, naturellement, il a fait très beau.

— a été étonné de lire un rapport de huit pages, signé Messmer, ministre des Armées, contresigné par un vice-amiral, major de marine, sur l'insuffisance de la « mutuelle transconductance dynamique des circuits de lampemètres classiques employés dans la marine ».

— est heureux de constater que M. Messmer pourra, l'heure de la retraite politique venue, se reclasser aisément comme ouvrier électronique.

— se demande pourtant si le fait que M. Messmer s'occupe déjà de tels détails n'est pas à l'origine d'une « certaine lourdeur administrative ».

— a appris qu'une usine rennaise de récupération licenciait 65 ouvriers.

— s'est étonné de ne rien lire à ce sujet dans son quotidien ouestien habituel.

— ne pense cependant pas qu'il faille rapprocher la coloration politique de ce quotidien et celle du maire de la ville intéressée : Rennes...

— avait raison (cf. n° 8) : une base sous-marine antiatomique sera bien installée au cap de la Chèvre (presqu'île de Crozon) : des crédits de l'ordre de 25 milliards viennent d'être débloqués.

— constate que l'équipement militaire se poursuit à défaut de l'équipement industriel !

— se demande si « on » n'a pas intérêt à saboter la marche des Forges d'Hennebont : des tonnes d'acide auraient été déversées par erreur dans le Blavet...

A la lanterne!

C'est avec stupeur que nous avons appris qu'à Concarneau, lors de la Fête des Filets bleus, par décision du Conseil municipal (à maire S.F.I.O.), il était « formellement interdit d'arborer tout emblème, oriflamme, drapeau ou symbole de même nature en dehors de ceux traditionnellement déployés par le comité des fêtes et les groupes folkloriques ». Quand on connaît l'histoire, on comprend qu'il s'agissait d'interdire le drapeau breton gwen-ha-du, qui — soit dit en passant — est presque toujours « traditionnellement déployé par les groupes folkloriques », ce qui est à leur honneur.

Mais en quel honneur justement, ce maire, prétendument de gauche, veut-il interdire en Bretagne le drapeau breton? Est-ce qu'il aurait l'intention de soumettre

les Bretons aux traitements qu'ont subi les Algériens sous les règnes des « socialistes » Naegelen et Lacoste? Si l'on prend l'arrêté municipal à la lettre les « symboles de même nature » ce pouvaient être des insignes. Ainsi, le port de certains insignes est interdit à Concarneau le jour de la Fête des Filets bleus! On comprendrait que soit interdit le port de la croix gammée... Mais justement, l'aurait-on interdite, celle-là? Nous posons la question car nous nous étonnons naïvement de voir dans le même parti (S.F.I.O.) un monsieur qui veut interdire notre drapeau et un M. Naegelen (ex-directeur du Populaire de Paris) qui fait de la publicité pour un récent bouquin dans une revue néo-nazie : « Europe-Action » pour ne pas la nommer...

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



COTES-DU-NORD. — Ça continue... Avec la même tranquillité (combien ont été arrêtés?), les vandales s'attaquent à notre pays. Vers la mi-août, des pillards ont enlevé une statue de la Vierge placée sous globe à la chapelle de Notre-Dame du Gaudet, non loin de l'embouchure de la rivière de Lannion. Ce vol, qui a toutes les chances de rester impuni, a provoqué une vive émotion dans la région qui, jusqu'à présent, semblait un peu épargnée par les vandales.

FINISTÈRE. — Pour protester contre l'interdiction faite aux pêcheurs de bénéficier des messages familiaux transmis par radio, les patrons pêcheurs de Douarnenez ont décidé de ne plus transmettre dorénavant de messages de pêche.

ILLE-ET-VILAINE. — Au cours de la dixième Fête des Bruyères de Haute-Bretagne, tenue à Redon, un solennel hommage a été rendu par les organisateurs au fondateur de la Bretagne : le roi Nominos. Un tertre surmonté d'une croix marque à Ballon l'emplacement de la bataille où le chef des Bretons battit les Francs du roi Charles le Chauve. Le 15 août dernier, M. Gautier, président de la fête, s'est rendu au tertre et y déposa une gerbe. Après une minute de silence, l'abbé Poisson, historien, retraça les principaux épisodes de la bataille et Pierre Roy, président de Kendac'h, s'adressa aux jeunes de Bretagne. Après la cérémonie, M. Gautier remit au maire de Bains-sur-Oust deux drapeaux bre-

tons que la municipalité fera flotter sur ses monuments historiques.

LOIRE-ATLANTIQUE. — Parlant récemment au nom du syndicat C.F.T.C. du département, M. Gilbert Declercq a déclaré : « Nous dénonçons la publicité faite autour du Fonds national de l'emploi dont les fonds ne sont rentrés que pour 3 à 4 % dans l'indemnisation du chômage et dont le Premier ministre a déclaré que le but essentiel était la « mobilité » de la main-d'œuvre qui n'est rien autre chose qu'une véritable déportation... En dix ans, 6 000 emplois ont été supprimés dans les grandes entreprises de la région. Le ministre (du Travail) alléguait que 7 000 emplois avaient été créés. Mais il ne s'agit le plus souvent que d'emplois primaires. De plus, cela ne fait que 1 000 postes supplémentaires, alors que, en raison de la démographie et de la reconversion nécessaire des agriculteurs, 3 500 emplois nouveaux doivent être créés chaque année, soit 35 000 en dix ans. »

MOR-BIHAN. — Une grave crise a éclaté en août dans la conserverie de petits pois du département. Une forte chaleur a brutalement accéléré la maturité des légumes et a obligé les agriculteurs à récolter en une journée ce qu'ils ramassaient d'habitude en une quinzaine. Devant cet afflux de marchandise, les usines de conserves furent dans l'impossibilité d'absorber ces excédents, même en travaillant 22 heures par jour! Les agriculteurs virent donc de fortes quantités de pois refusées, ce qui entraîna une perte considérable pour eux.

"LA MER"

Alain CALVEZ AGENT GÉNÉRAL

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES & TERRESTRES

43, Rue de la Marine - LE GUILVINEC

TÉLÉPHONE 218

EDITO (suite de la page 2)

tueurs "affreux" sont dans la logique des choses puisqu'elles visent à conserver à l'Europe des trusts les richesses minières du Congo, tout comme l'intervention des paras français au Gabon pour soutenir M'ba n'était dictée que par les gros intérêts français engagés dans ce pays.

Face à cette Europe, on ne peut désirer que l'Europe des peuples. Ces deux termes sont lourds de sens. Face à la pseudo-démocratie américaine, ils impliquent que l'Europe sera populaire. Les grands intérêts seront sacrifiés au profit du bien-être des travailleurs. L'usine là où est l'ouvrier et non l'inverse! Cette Europe, si diverse dans ses peuples et dans ses langues, toute pétrie de minorités nationales, ne pourra être soumise à aucune hégémonie, intérieure ou extérieure, linguistique ou politique. Elle ne pourra pas être une terre de racisme, elle qui a connu Dachau et Buchenwald à cause du racisme justement. Subtil échiquier de peuples et d'économies, l'Europe des peuples sera fédérale pour éviter la domination d'un grand Etat. Elle devra être neutre pour pouvoir être l'Europe, car comment espérer construire l'Europe sur l'O.T.A.N. quand le but de cette organisation est de faire la guerre à nos frères européens de l'Est? Sans eux, il n'y aura pas d'Europe. L'Europe sans Chopin, Copernic, Litz, Bela Bartok, Linné, Zamenhof, Mozart, Comenius, etc., est-ce l'Europe?

En fait, "le monde libre", "la défense de l'Occident", ce sont les nouveaux slogans inventés par l'Argent et ses serviteurs pour mieux duper nos peuples, pour nous opposer aux hommes des autres nations d'Europe et du monde. En fait, l'Occident ne sera jamais mieux considéré que le jour où il cessera d'être le parrain de toutes les dictatures que subissent les pays récemment décolonisés, que le jour où nos arsenaux seront vidés des stocks d'armes, nucléaires ou classiques, que nous accumulons — comme pour déifier la sagesse humaine — pour les remettre un jour entre les mains d'un Goldwater. Pour sa modeste part, en Bretagne, l'Union démocratique bretonne entend lutter pour la paix, la démocratie, le progrès social, contre le militarisme, le racisme, le fascisme, même s'ils se déguisent en croisés de l'Occident ou en défenseurs de la liberté.



MEUBLES COUTURIER

QUIMPER Tél. 384 KERSALÉ Tél. 24-86 SAINT-GWENOLÉ Tél. 11

ANCIENS ETABLISSEMENTS BERNES-CHENADEC

PRIX

CHOIX

QUALITÉ

COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent. Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné.

— Le travail et aussi la négligence ont fait que je n'ai jamais répondu à la circulaire de janvier 1964 annonçant la publication du "Peuple breton" et la création de l'U.D.B.

Les deux nouvelles m'intéressaient pourtant. Marxiste et internationaliste breton (depuis 1927), je n'ai jamais rencontré dans le Mouvement breton (à part Yann Sohier) de tendance correspondant à mes points de vue. La crise actuelle du mouvement communiste mondial pourrait donner aux communistes bretons l'occasion de s'affirmer. Les prises de position nettes de la Chine (qui a libéré intégralement toutes ses minorités nationales) face à l'impérialisme et au révisionnisme permettent à ceux qui ne dissocient pas la libération nationale de la Bretagne et l'émancipation sociale du peuple breton de se débarrasser de tout complexe : nous sommes en plein dans le sens de la marche de l'histoire. Il ne s'agit pas de pleurer pour que le Comité des Forges permette à des capitalistes bretons de faire marcher les Forges d'Hennebont; il s'agit de les faire tourner par et pour le peuple breton, comme d'ailleurs le reste des autres moyens de production, sous le contrôle de comités de gestion.

Hors de là, il n'y a et il ne peut y avoir que bla-bla-bla. Je ne demande pas au "Peuple breton" de prendre ceci à son compte. S'il permettait de l'exprimer ce ne serait déjà pas si mal. — S. B. Vezin (Ille-et-Vilaine).

— J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de Veillard sur le "Très grand Ouest" : j'en approuve les termes entièrement; sans doute y a-t-il souvent communauté d'intérêts entre les diverses provinces de l'Ouest, à côté de divergences ou particularités certaines, mais il ne faut pas pour autant faire de la "sous-centralisation"!

Continuez! vous êtes dans la bonne voie... — Forbach (Moselle).

— Je vous écris pour vous donner, si vous me le permettez, quelques-unes de mes impressions sur le Mouvement en ce moment.

Tout le monde y hurle à tous vents que rien ne se fera sans l'unité mais tout le monde (il y a, Dieu merci, quelques remarquables exceptions) continue à « s'amuser » à attaquer le voisin et ses idées, à répondre avec une délectation morbide à ces piques par des contre-attaques; alors qu'il faudrait mieux laisser les roquets hargneux se fatiguer la voix.

Si nous voulons sauver notre Pays, seul un Front breton peut le faire. Il regrouperait toutes les tendances bretonnes et pourrait être chapeauté par une sorte de « soviét » (composé des chefs de file de chacune d'elles)... On doit d'abord réunir nos forces pour la Bretagne, lutter côte-à-côte, chacun suivant ses méthodes (et chaque tendance politiques a ses « spécialités » dans l'action qui peuvent servir à la patrie). En outre, au point de vue propagande de l'idée bretonne, si chaque parti s'y mettait dans les couches de population traditionnellement favorables à sa « couleur », sans perdre ses forces, son argent et son temps à torpiller le voisin, aucune portion de notre population ne saurait être oubliée... et le recrutement (donc les finances et les possibilités!) de chacun d'eux s'améliorerait très vite. — Landivisiau (Finistère-Léon).

L'U.D.B. DIT NON A L'ARMEMENT ATOMIQUE !

La réalisation de la force de frappe nucléaire française doit nécessairement comporter deux phases : la constitution d'un stock de bombes atomiques (bombes A) et la mise au point de bombes thermonucléaires (bombes H ou 3F), beaucoup plus puissantes, dont le détonateur est d'ailleurs constitué par une bombe A.

LES BOMBES "A" NE FONT PLUS PEUR A PERSONNE

Les premières bombes A françaises ont explosé au Sahara environ vingt ans après les bombes atomiques américaines. Ce seul fait pourrait montrer combien elles sont dépassées techniquement. Elles sont également dépassées tactiquement : En vingt ans, Américains et Russes n'ont pas seulement pensé à améliorer leurs armes

Indépendance...

Dans le *Figaro littéraire*, un atomiste français, partisan de la force de frappe (!), écrit : « Si, aujourd'hui les Etats-Unis interdisaient la production de tout le matériel nucléaire électronique que nous leur achetons, si, en même temps, ils interdisaient l'accès des laboratoires américains aux savants français, la force de frappe s'arrêterait comme un feu d'artifice qui retombe. »

offensives ; ils ont surtout essayé de se protéger solidement et ce ne sont pas les petites bombes A françaises qui peuvent les impressionner. Ces bombes doivent en effet être transportées par avions et, — c'est le général Valluy qui l'a dit — sur dix de ces avions, huit ou neuf seraient détruits au-dessus des territoires alliés par des fusées à tête chercheuse explosant par influence près du but. Autrement dit : on a à peu près cinq chances sur six de garder pour soi la bombe qu'on destinait aux autres et les milliards de nouveaux francs dépensés pour Pierrelatte et pour des constructions d'avions — un bombardier atomique vaut environ 20 millions de nouveaux francs — auront créé plus de danger que d'efficacité.

L'AVENTURE DE LA SUPER-BOMBE FRANÇAISE

Dès le début, les techniciens militaires ne connaissaient ces inconcevables et il était prévu d'entreprendre la mise au point de « super-bombes » comparables à la bombe A américaine qui explosa en octobre 1951 à Eniwetok, et à la russe qui fut expérimentée en août 1952. (Notons que, là encore, les vingt ans de retard seront respectés.) C'est dans ce but qu'ont été annoncées en février 1964, assez discrètement bien sûr, un certain nombre de projets.

Le projet Célestin d'abord : Entre plusieurs matières fusibles, le choix s'est porté sur le tritium, isotope

lourd de l'hydrogène. Il s'agit donc de réaliser, à Marcoule sans doute, des installations très complexes et coûteuses d'un réacteur tritigène. Quel en sera le prix de revient ? Environ un milliard de nouveaux francs pour une production qu'on estime au maximum à 1 kg par an ! Et encore, rien n'est assuré en cette matière, des difficultés pratiques pouvant surgir en cours de construction.

**BUDGET DE GUERRE
RECORD POUR 1965 :
20 MILLIARDS !
(2 000 milliards
d'anciens francs)**

Mais il y a plus grave : Sur le plan théorique même, les avis des savants divergent ! On n'est pas sûr que dans une bombe 3 F (fusion-fission-fusion) le tritium soit un matériau convenable et le projet Célestin peut être un échec total, car ce genre de réacteur n'est pas reconvertible en vue d'applications pacifiques.

Autre inconvénient du tritium : sa « durée de vie » est limitée à douze ans, ce qui impose de le renouveler au bout d'un certain temps ou d'utiliser la bombe assez rapidement. La première éventualité — qui est encore la plus souhaitable — suppose donc une production de tritium beaucoup plus forte qu'un kilo par an.

Ce sont également les « impératifs » militaires qui ont dicté la création, à Mazingarbe, dans le Nord, d'une usine d'azote lourde. On dit que cette usine aura uniquement des fins pacifiques, plus tard, mais que, provisoirement,

Demain...

Le professeur Linus Pauling, prix Nobel de chimie et prix Nobel de la paix, déclarait en mai dernier : « Il existe actuellement dans le monde des bombes nucléaires d'une puissance totale de 320 000 mégatonnes, alors que 6 mégatonnes d'explosifs seulement ont été utilisées au cours de la deuxième guerre mondiale. La dernière guerre a fait 40 millions de morts. Si les bombes que les puissances possèdent aujourd'hui sont utilisées, non seulement l'humanité entière sera supprimée, mais la terre sautera. Un astronome, sur une autre planète, pourra s'exclamer : une étoile vient d'exploser ! »

sa production sera réservée à des fins stratégiques. On sait ce que provisoirement veut dire, en France.

Mais il ne suffit pas de posséder sa bombe 3F, il faut encore être capable de l'utiliser, c'est-à-dire posséder fusées et sous-marins atomiques car, nous l'avons dit, les avions ne sont plus utilisables tactiquement. (Leur production actuelle sert surtout à entretenir la colossale fortune des constructeurs « militaires », le principal étant M. Marcel Dassault, dont le sort et celui de ses banques et journaux sont trop liées aux intérêts du parti au pouvoir pour qu'on lui mette des bâtons dans les roues.) Le budget de 1961 prévoyait 700 millions de nouveaux francs pour les fusées. Pour voir ce que cela représente, disons que les Britanniques en avaient dépensé quatre fois plus pour leur *Blue-Streak* avant de l'abandonner pour les *Polaris* américaines que la France a dédaignées.

Quant aux sous-marins atomiques, on estime qu'ils coûteront 315 millions de nouveaux francs la pièce, en admettant qu'il ne leur arrive pas de mésaventure comme au *Gymnote*, récemment lancé à Cherbourg, et dont on pensait voilà sept ans qu'il serait le premier sous-marin atomique fran-

çais (la France fournissant la coque, les U.S.A. le moteur).

UNE ILLUSION DANGEREUSE ET STÉRILE

Il apparaît donc qu'en décidant la construction de sa « force de frappe » (décision prise sous la IV^e République, renforcée sous la V^e), la France ne savait pas trop, et ne sait toujours pas, à quelles dépenses gigantesques elle va être menée. On essaye de cacher sous des prétextes d'indépendance et même de recherche scientifique ce qui n'est en réalité qu'une dangereuse et coûteuse illusion de prestige.

L'industrie nucléaire française, presque entièrement centrée sur des objectifs militaires, mobilise à son service



Cet insigne est celui, répandu à des millions d'exemplaires par les organisations libres qui luttent contre l'armement atomique dans le monde entier. Associant deux anciens signes scripturaux scandinaves, le cercle, symbole de l'enfant à naître, et le personnage à tête en bas, symbolisant la mort de l'homme, il rappelle la menace des armements nucléaires contre toute l'humanité future.

une énorme quantité de jeunes scientifiques et parmi eux bien sûr beaucoup de Bretons qui ne trouvent pas d'emplois industriels sur place.

Il suffit de voir combien de jeunes licenciés en sciences de Rennes, Nantes ou Brest sont attirés par le « prestige » ou les « avantages » de Saclay, Cadarache, Marcoule, ou du mystérieux centre W, qui prépare les détonateurs, pour comprendre que, là encore, la Bretagne paye — sans qu'absolument rien lui revienne, sauf peut-être les déchets radioactifs — un double tribut : son argent, et ce qui est plus grave, un grand nombre de travailleurs scientifiques qu'elle a formés.

Jean GUEGUENIAT.

Vandalisme

Nous ne voulons pas croire que, dans une petite ville touristique de la Bretagne méridionale, un antiquaire-brocanteur, imbu plus ou moins de prétentions artistiques, se livrait à un commerce fructueux : puits du XVIII^e siècle, bas-reliefs, statue de la Vierge du XVI^e étaient achetés à des paysans ignorants de la valeur de ces objets d'art et se revendaient de 150 000 à 200 000 francs chez des antiquaires parisiens ! N'épiloguons pas sur l'aspect moral de ce « commerce » ! La Commission régionale chargée de répertorier les trésors et richesses artistiques de la Bretagne risque de ne plus avoir grand chose à inscrire dans ses répertoires... D'autant qu'à l'antiquaire amateur a succédé un brocanteur aussi peu scrupuleux que qualifié. Nous ne ferons pas de rapprochement entre le prix de vente d'une couronne de mariage (25 000 anciens francs) et le fait qu'une chapelle classée — située non loin de cette ville — où l'on pouvait en dénombrer une vingtaine il y a quelques années, n'en possède plus que huit...

Entre Les Lignes

A 4 milliards 1/2 d'anciens francs le kilomètre. Ce n'est pas du kilomètre de tunnel sous la Manche qu'il s'agit : il coûtera encore plus cher que ça. Non ! Je veux parler du boulevard périphérique de Paris, qui doit être terminé en 1970 : il aura 36 km et il aura coûté — si la stabilisation est acquise d'ici là — 160 milliards d'anciens francs. Or avec l'argent que représente 10 km de ce boulevard parisien... on pourrait remembrer un département. Car au prix de 100 000 anciens francs l'hectare, la dépense totale ne dépasserait pas toujours 45 milliards.

(Chantecler, LE PAYSAN BRETON, 22-8-64.)

Vous avez bien lu : pour 10 kilomètres de boulevard parisien, le remembrement d'un de nos départements ! Et il y aura encore des m'as-tu-vu pour prétendre que les Bretons exagèrent à réclamer une égalité qui ne cesse pas d'être mise en application par le pouvoir parisien ! Dix kilomètres, un département remembré...

Sommes-nous nantis de toutes les commodités courantes de la vie que l'homme du siècle a le droit de désirer et même d'exiger ?

Tous les investissements, principalement d'infrastructure, ont-ils été réalisés ?

Les équipements demandés par les collectivités locales, même à titre onéreux, ont-ils été facilités ?

Sommes-nous sur un plan d'égalité avec les autres régions de France en tant que coût des services publics, de développement du réseau routier, ferroviaire ou aérien, télécommunication, enseignement, logement, etc. ?

Assurément, NON.

(M. Chacun, LA BRETAGNE ECONOMIQUE, juillet-août 1964.)

Ce monsieur Chacun doit être un bien vilain agitateur pour mettre pareillement les pieds dans le plat, vont penser nos zéuères « Bretons ». Eh bien, non messieurs. M. Chacun n'est pas un aigri ou un opposant inconditionnel : c'est même un notable, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Quimper... Il est vrai qu'à part les zéuères sus-cités, il y a peu de Bretons qui ne partagent pas ce point de vue.

PROMESSES...

(Suite de la page 1.)

louse, Lille-Roubaix-Tourcoing, et Lyon, des travaux d'équipement d'un montant total de 36 millions de francs. Le comité a pris cette décision « pour marquer sa volonté d'assurer dans les meilleures conditions le développement des métropoles d'équilibre ». ... Singulier équilibre qui oublie Nantes-Saint-Nazaire !

— Quatrième mesure : 2,7 millions pour la construction d'un barrage à Apremont (Vendée).

— Cinquième mesure : 2,5 millions pour l'aménagement de quatre ports de plaisance (dont trois situés en Bretagne) (3) : le chiffre est global !

— Sixième mesure : en vue de permettre l'installation à Nantes d'une usine de la Société d'études, recherches et constructions électroniques, le F.I.A.T. contribuera à la création d'une section de formation professionnelle accélérée pour le montage, câblage et soudage électronique. Ici pas de chiffre !

— Septième mesure : à Nantes, participation, pour la somme de 4 millions, à la création d'une école d'infirmières. Voilà la seule précision chiffrée.

Faisons le total : 6 millions contre plus de 27 millions ; ports de plaisance contre route et barrage, école d'infirmière contre équipements urbains de masse ! Seule la présentation de ce généreux effort financier du F.I.A.T. comptait : il fallait faire passer la pilule Alsthom !

Y.-C. V.

(3) Nous ne prétons évidemment aucune attention au fait que l'un de ces ports est Saint-Gildas-de-Rhuys où M. Messmer aime faire du yachting, comme certains journaux — assurément mal intentionnés — ont pu le faire remarquer.

Tableau d'honneur

Nos félicitations à :

— la municipalité de Saint-Brieuc pour avoir pavé ses places et rues de la cité avec de grands et assez nombreux drapeaux bretons gwenn-ha-du. Cela doit servir d'exemple à d'autres grandes villes, souvent plus timides, notamment en Finistère.

— l'évêque de Vannes, pour son ordonnance autorisant l'usage de la langue bretonne dans les messes célébrées en présence du peuple, selon les mêmes règles et dans les mêmes limites que la langue française. Un commentaire officiel de cette ordonnance souhaite que dans les paroisses où l'homélie est faite en breton, les lectures de la messe soient proclamées directement dans la même langue.